

VIVRE À

# MELLE

ÉTÉ 2026

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #133

## UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT ENSEMBLE

LE DOSSIER

Budget municipal



**BALADE DÉCALÉE** : le 25 avril, Nadine Perrigaud-Gallas et Michel Pineau ont accueilli un public nombreux pour leur Balade Décalée.



**SALON DE L'AGRICULTURE : À L'HONNEUR !**  
Au Salon de l'agriculture 2026 de Paris, Léana, Lana, Nolan et Hugo, étudiants en BTSA Productions Animales au lycée Jacques Bujault terminent à la première place du Challenge Caprin Inter-lycées. Bravo !



**EUNICE, LE CHANT DES ORAGES**  
Le 1<sup>er</sup> avril, le Metullum accueille la partie II du spectacle porté par la Coopération Culturelle en Mellois dans le cadre d'un projet de médiation.



**CHAMPIONNAT CYCLO LA LÉGÈRE**  
Le 10 mai, Melle a accueilli les championnats départementaux cyclistes Vienne et Deux-Sèvres.



**COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**  
à Melle



à Paizay-le-Tort



à Saint-Martin-lès-Melle



à Saint-Léger-de-la-Martinière



à Mazières-sur-Béronne

- 2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
- 3 | ÉDITO DU MAIRE
- 4 | Vie citoyenne
- 6 | **LE DOSSIER**  
Budget municipal
- 8 | Vie quotidienne
- 9 | Amitiés internationales
- 10 | Culture
- 12 | Éducation
- 14 | Événements
- 15 | Environnement
- 16 | Action sociale
- 17 | Vie citoyenne
- 17 | Infos communautaires
- 18 | Agenda et Infos pratiques
- 19 | Tribune des élus
- 20 | PORTRAIT DE MELLOIS

## MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !

Le 22 mars dernier, vous avez fait le choix de nous confier les clés de notre commune. Ce geste nous oblige. Nous voulons d'abord vous dire toute notre gratitude pour cette confiance, et la pleine conscience du rôle qui nous revient désormais, comme de l'engagement qui en découle. À l'aube de ce mandat, notre équipe municipale s'installe avec une vision claire des réalités du quotidien d'une collectivité. Elle sait sur quelles forces s'appuyer : la force vive des agents de la commune, mais aussi les associations et tous les maillons qui, jour après jour, font la dynamique de Melle.

Dans notre programme, nous nous sommes engagés à vous rendre compte le plus régulièrement possible de nos projets. Cette transparence a une exigence : que chaque dépense puisse vous être clairement expliquée, et défendue. Dans ce bulletin, nous tenions à vous présenter le bilan d'un budget ficelé et exécuté par la majorité précédente. Vous y décèlerez ses fragilités, autant dans les larges investissements prévus que dans des projets aux financements incertains, que nous avons décidé de geler pour l'instant. Ces choix ne sont pas encore les nôtres. Nous y travaillons, et nous vous présenterons dans le prochain Vivre à Melle l'amorce de notre projet politique, avec l'élaboration d'un budget supplémentaire.

D'ici là, vous pourrez profiter d'un été foisonnant, avec pour point d'orgue la 11<sup>e</sup> édition de la Biennale Internationale d'Art Contemporain, « Bruissements Patients ». Nous sommes aussi particulièrement fiers de voir le marché de Melle figurer parmi les 25 finalistes du Plus Beau Marché de France. Entre dégustations, concerts et animations, sous ces halles de style Baltard, bat un cœur que nous sommes bien décidés à préserver.

Ryan LEQUIEN, **Maire de Melle**



### VIVRE À MELLE #133

#### Directeur de publication :

Ryan Lequien

#### Coordinateur de publication :

Axel Labrousse

#### Ont participé à la rédaction :

Association Desfontaines,  
Association Roumanie Sud-Deux-Sèvres, Yannick Barré, Patrice Baudry, Héloïse Chaudron, Florence Colin, David Coyau, Hélène Dallaud, Didier Darrigrand, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Isabelle Omer, Nadine Perrigaud-Gallas, Véronique Rouveure, Jérôme Texier.

#### Conception graphique et maquette :

Marie Cherrier Georget.

#### Crédits photographiques :

Didier Darrigrand, Commune de Melle, Communauté de Communes Mellois en Poitou, Ana studio, Cléo, Lycée Agricole Jacques Bujault, Association Cyclo la Légère, CCEM, Jean-Paul Perrigaud

#### Crédit illustrations : Freepik.

#### Dépôt légal : à parution

Impression : Imp. Prouteau (79).

Tirage : 3800 exemplaires.

Distribution : Commune de Melle

Contact communication : Service Développement local et Éducation populaire, Mairie de Melle

Tél. 05 49 27 24 56

Courriel : Héloïse Chaudron

heloise.chaudron@melle.fr



Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

# LES ÉLUS DE LA COMMUNE

## Maires délégués et adjoints



**Ryan LEQUIEN**  
Maire de Melle



Maire délégué  
de Saint-Léger  
de-la- Martinière

**Guy  
FLEURY**

Adjoint en charge  
des espaces verts,  
de la nature et des  
paysages



Maire délégué  
de Saint-Martin  
lès-Melle

**Yannick  
BARRÉ**

Adjoint en charge  
de l'accès aux  
soins, de la  
prévention  
et de la santé



Maire délégué  
de Paizay-le-Tort

**David  
COYAU**

Adjoint en charge  
des finances  
et de la prospective  
territoriale



Maire déléguée  
de Mazières-sur-Béronne

**Christine  
VINATIER**

Adjointe en charge  
des relations avec  
les habitants,  
du dialogue citoyen  
et de la proximité



1<sup>re</sup> adjointe

**Sandrine  
MATHIAS**

En charge  
des solidarités  
et de l'action  
sociale



2<sup>e</sup> adjoint

**Christian  
LUSSEAU**

En charge du  
commerce, de  
l'artisanat, de  
l'agriculture et  
de l'attractivité  
économique



3<sup>e</sup> adjointe

**Sylvie  
DENOËL-  
MAZOYER**

En charge de  
la transition  
écologique, de  
l'environnement  
et du cadre de vie



4<sup>e</sup> adjoint

**Patrice  
BAUDRY**

En charge de la  
vie associative,  
du sport, de la  
culture et de  
l'animation du  
territoire



5<sup>e</sup> adjointe

**Christine  
BOUQUET**

En charge de  
l'administration  
générale et de la  
transformation  
publique



6<sup>e</sup> adjoint

**Philippe  
VILLIERS**

En charge  
de l'urbanisme,  
des travaux et de  
l'aménagement

## Conseillers avec délégations



**Axel  
LABROUSSE**

Délégué à la  
Communication  
et à la Jeunesse



**Jean-Yves  
SANSAULT**

Délégué à  
l'Agriculture



**Florence  
COLIN**

Déléguée  
aux Ressources  
Humaines et  
Recrutement



**Didier  
DESMIER**

Délégué  
au Tourisme

## Autres conseillers municipaux de la majorité



**Béatrice  
BRUNET**



**Véronique  
FOUCHIER**



**Isabelle  
DURAND**



**Isabelle  
OMER**



**Frédéric  
RIVAUT**



**Katia  
MOUGON**



**Olivier  
RAMBAUD**



**Julien  
GUÉRIN**



**Hélène  
UGÉ**



**Valentine  
GENDET**



**Sokhna  
DIEYE-LORION**

## Conseillers de la liste d'opposition *Cinq Comm'Une*



**Guy  
MOREAU**



**Fabienne  
MANGUY**



**Christophe  
CHAUVET**



**Sylvain  
GRIFFAULT**



**Diane  
JEGOU**



**Mélanie  
BERNARD-  
RIVIÈRE**

## Conseillère de la liste d'opposition *Vivons Melle Ensemble*



**Muriel  
SABOURIN-BENELHADJ**

## Représentations

### Représentants Centre communal d'action sociale :

Sandrine Mathias, Sylvie Denoël-Mazoyer, Axel Labrousse, Christine Vinatier, Hélène Ugé, Katia Mougou, Fabienne Manguy

Représentants Domaine scolaire : Voir page 12

### Représentants Associations :

**OSAPAM** : Patrice Baudry, Axel Labrousse

**Cinémel** : Sylvie Denoël-Mazoyer et Béatrice Brunet

**Mines d'argent des Rois Francs** : Christian Lusseau et Isabelle Omer

**Petites Cités de Caractère** : Sylvie Denoël-Mazoyer

**Comité de jumelage** : Isabelle Omer et Béatrice Brunet

**Centre Socioculturel du Mellois** : Axel Labrousse

**Fédération des Stations Vertes** : Sandrine Mathias

### Commission Finances :

Patrice Baudry, David Coyau, Guy Fleury, Valentine Gendet, Ryan Lequien, Christian Lusseau, Katia Mougou, Frédéric Rivault, Sylvain Griffault, Guy Moreau et Muriel Sabourin-Benelhadj

BUDGET MUNICIPAL 2025

## LE BUDGET RÉALISÉ 2025

Le budget municipal est la traduction de la politique menée par le conseil municipal. Il se divise en fonctionnement (dépenses courantes : salaire, entretien) et investissement (grands travaux, équipements). L'excédent du fonctionnement alimente les investissements.



### Des finances dégradées (compte administratif 2025)

Selon le compte administratif 2025, la CAF\* brute s'établit à **831 870 €** et la CAF nette à **549 000 €**. Surtout, le résultat de fonctionnement de l'exercice tombe à **148 000 €**, son plus bas niveau de la période contre **1 213 000 €** en 2021.



**CAF brute 2025**  
**831 870 €**



**CAF nette 2025**  
**549 000 €**



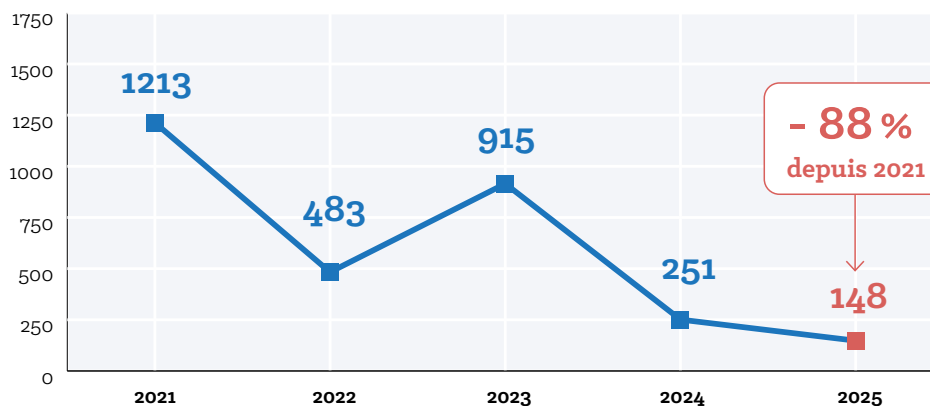
**Résultat de  
fonctionnement 2025**

**148 000 €**

le plus bas niveau depuis 2021

Montants (k€)

#### Résultat de fonctionnement de l'exercice



—■ Résultat de fonctionnement = Recettes - Dépenses de fonctionnement de l'exercice.

Source : Compte administratif.



### Risque majeur :

des subventions inscrites dans les plans de financement (**Salle Saint-Joseph, Centre-bourg de Paizay-le-Tort, Salle Jeanne d'Arc, Pôle des solidarités...**) ne sont pas encore notifiées, générant un **risque supplémentaire d'augmentation de l'auto-financement** des projets.







**Note générale :** cette présentation a une finalité pédagogique. Elle vise à expliquer aux Mellois les comptes de la commune et ne se substitue pas aux documents comptables officiels.

\*CAF = Capacité d'auto-financement



## Revue des investissements

-  > **La nouvelle mandature réalise** une revue complète de l'ensemble des projets d'investissement.
-  > Les nouveaux élus détermineront quels projets sont **prioritaires** (comme le Pôle de santé), lesquels seront **reportés** et/ou **abandonnés**.
-  > Une des urgences est de **réduire immédiatement la pression** sur l'autofinancement communal.
-  > Concernant les opérations bâtimentaires, **des recettes d'investissement non sécurisées** créent une **incertitude financière** et un **risque budgétaire**. Si les subventions ne sont pas perçues, le montant de l'autofinancement augmente d'autant, exerçant une pression directe sur le fonctionnement.



L'**autofinancement** est principalement constitué par les **excédents de fonctionnement reportés des années 2022-2025 (2 150 000 €)** et la **vente de bâtiments** auprès de Mellois en Poitou. La capacité à financer des projets est donc considérablement réduite pour la nouvelle mandature.

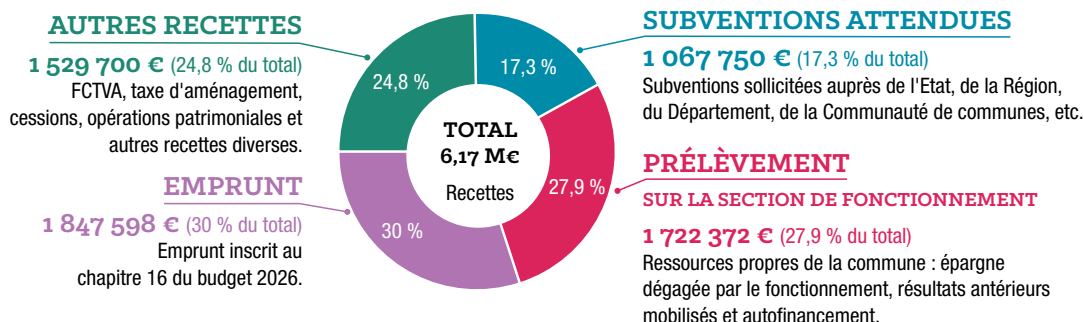


**Notre ambition est de retrouver des marges de manœuvre et de sécuriser l'avenir financier de la commune, tout en continuant d'agir au service des habitants et de préserver la richesse de notre territoire.**

Concernant le budget 2026 constitué **par l'ancienne mandature**, la section investissement mentionne des dépenses sur les principaux projets à hauteur de 6 640 788 € pour les recettes principales d'investissement suivantes :

### Plan de financement prévisionnel des investissements 2026

Montant total des opérations d'investissement 2026 : **6,17 M€**



**CONSTAT** : Le pourcentage des subventions ne représente que 17,3 % du total des investissements alors que dans les collectivités de même strate démographique, le pourcentage est compris entre 30 et 45 %.



## Gestion du patrimoine immobilier

Une gestion rigoureuse et responsable pour **préserver les finances** et **valoriser les biens communaux**.

- 1 STOPPER TOUTE ACQUISITION NOUVELLE**  
qui générerait des coûts élevés de maintenance et d'entretien.
- 2 RÉEXAMINER L'UTILITÉ RÉELLE**  
de chaque bien communal.  
> Utilité pour le service public  
> Coût global de possession  
> Fréquentation/usage  
**Objectif** : maîtriser les charges, valoriser le patrimoine et garantir une gestion durable et responsable.
- 3 Engager une réflexion sur LA MISE EN LOCATION**  
> Générer des recettes et optimiser l'utilisation des biens  
**LA CESSION**  
> Libérer des ressources et supprimer des charges.  
**LA MUTUALISATION**  
> Partager l'usage pour plus d'efficacité et moins de coûts de certains équipements.



CONCOURS

## LE MARCHÉ DE MELLE, l'un des 25 finalistes de « Votre plus beau marché de France »



Prise de vue au drone : Didier Darigand

Depuis 9 ans, TF1 organise le concours « Votre Plus Beau Marché », porté par le JT de 13h. Cette opération vise à promouvoir les marchés et les producteurs locaux. Le marché de Melle a été sélectionné parmi 25 lauréats en lice pour le marché préféré des Français.

**L**e marché de Melle est le cœur battant de la ville dans lequel producteurs locaux et artisans font la part belle au terroir de notre région. Comme chaque année, le marché vit à l'heure estivale en vous proposant le vendredi matin des concerts. Prolongez votre balade jusqu'à l'Office de Tourisme du Pays Mellois qui organise des dégustations en lien avec les produits du marché. Le

commerce de proximité demeure un pilier de la vie locale. Les halles de Melle participent directement à cette dynamique, autant lors des jours de marché que par l'animation du cœur de Melle que nous souhaitons développer.

Retrouvez toutes les animations de l'été sur le marché, **Papilles en Folie** et **Musique au marché** dans votre programme estival.

HISTOIRE

### Les halles, cœur de ville...

Est-ce la vétusté ou son côté désuet qui amène les élus à envisager la démolition de la halle en bois en 1899? Elle disparaît au profit d'une structure métallique, inspirée des halles dessinées par Victor Baltard à Paris. L'intérêt de ce choix est triple : moindre coût, construction rapide et durabilité. Si le projet de salle des fêtes en haut de l'édifice a été abandonné, à l'occasion, nos halles melloises deviennent salle de cinéma dans les années 1920<sup>1</sup> projetant entre autres « Les Misérables » et salle de sport en 1965 pour le volley-ball<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le Mellois n°4639 du 4 juillet 1920

<sup>2</sup> Le Pays mellois n°588 du 27 novembre 1965



1. - MELLE. - Marchands forains - Anciennes Halles démolies en 1901

JUMELAGE GAGNANT

## UN TOURNOI DE FOOT entre les « 3 Melle » jumelles

Depuis plusieurs années, la ville de Melle et ses communes jumelles de Belgique et d'Allemagne développent des échanges sportifs, culturels et musicaux afin de renforcer les liens entre les habitants des trois villes. Parmi ces initiatives, le tournoi de football des « 3 Melle » est devenu un rendez-vous incontournable.



La remise des récompenses, composée de nombreux lots offerts par le Conseil départemental et la commune de Melle, a clôturé le tournoi dans une ambiance chaleureuse. La journée s'est terminée autour d'un buffet gourmand préparé par *Autour des Pains* dans la salle des fêtes de Saint-Léger.

Le Comité de Jumelage mène par ailleurs de nombreuses autres actions toute l'année : accueil en mars des lycéens belges de l'Institut San Franciscus avec hébergement en familles et stages en collectivités

**L**e 16 mai, le Comité de Jumelage et d'Amitiés Internationales de la commune de Melle, avec le soutien de la commune et la collaboration de l'Association Sportive du Pays Mellois (ASPM), a organisé une nouvelle édition de cette compétition amicale. Deux équipes belges et deux équipes allemandes ont fait le déplacement pour partager une journée placée sous le signe du sport, de la convivialité et de l'amitié.

« Notre ville est heureuse du développement des échanges sportifs, musicaux et culturels dans le cadre du jumelage. Le tournoi de foot des 3 Melle a déjà une longue tradition », souligne Heike Dahech, responsable sportive de l'équipe allemande.

Le jumelage entre Melle et la commune belge a été signé en 2011, avant d'être rejoint quelques années plus tard par la ville allemande. Le premier tournoi réunissant les trois villes a eu lieu en 2015 en Allemagne. Depuis, cette rencontre est organisée tous les deux ans, chaque ville accueillant tour à tour l'événement avec le même enthousiasme de la part des jeunes participants. Au-delà de l'aspect sportif, ces échanges permettent également de créer des liens durables entre les familles, les accompagnateurs et les bénévoles, tout en favorisant la découverte des trois communes jumelées.

ou associations, participation à la Fête des Géraniums en Allemagne et aux fêtes melloises en Belgique, présence des délégations étrangères au marché fermier d'août, ou encore soutien aux échanges entre le Lycée Agricole J. Bujault et le lycée horticole de Melle en Belgique.



Le comité de jumelage de Melle (79) accueille les mellois belges et allemands.

Des projets sont également envisagés pour 2027, notamment un échange d'orchestres avec l'EMPM, des retrouvailles entre anciens lycéens de Desfontaines et leurs correspondants allemands, ainsi qu'une rencontre de volley-ball en collaboration avec le Cabri Mellois.



RENDEZ-VOUS

# 11<sup>e</sup> ÉDITION DE LA BIENNALE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN DE MELLE

La Biennale qui s’ouvrira le 27 juin prochain a été confiée à Jan Kopp. En tant que commissaire de l’exposition, il a exploré notre commune, cherché à en comprendre les ressorts, les spécificités, les enjeux. Il a ensuite conçu l’exposition :

**choisi des artistes et des œuvres, pour rendre compte de sa vision de Melle. Il a aussi sollicité nombre d’acteurs de notre commune pour compléter sa réflexion et enrichir cette programmation (Cinémel, le CSC, la CCEM, l’École de musique du Pays Mellois, etc.).**

Cette Biennale constitue désormais un rendez-vous culturel important pour notre territoire. Elle participe à l’identité de notre ville, à son rayonnement, mais aussi à une certaine idée du service public de la culture : une culture accessible, vivante, exigeante et ouverte à tous.

## UNE BIENNALE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

Melle possède une histoire particulière avec la création artistique, le patrimoine, les paysages et

les lieux de rencontre. Cette Biennale ne vient pas simplement “s’installer” dans la ville : elle dialogue avec elle.

Pendant plusieurs mois, artistes, habitants, associations, bénévoles, techniciens, agents municipaux, partenaires institutionnels et acteurs culturels vont faire vivre ensemble un événement qui dépasse largement la seule exposition d’œuvres.

La Biennale transforme la ville en espace de découverte, de réflexion et d’émotion. Elle invite chacun à porter un regard différent sur les lieux que nous connaissons parfois depuis toujours.

## UNE AMBITION CULTURELLE ASSUMÉE

La nouvelle municipalité avait déjà annoncé sa volonté de maintenir la Biennale, cette année et les suivantes. Patrice Baudry, adjoint à la culture : « Une Ville qui cesse de créer, de questionner et d’ouvrir ses espaces de rencontre, finit par se refermer sur elle-même. À Melle, les municipalités ont fait le choix inverse, le choix d’une culture qui rassemble, qui interroge, qui fait vivre nos espaces publics et qui donne une place à l’imaginaire dans le quotidien. Cette Biennale est un engagement fort, pour les artistes, les habitants et l’attractivité de notre territoire : la maintenir dans le contexte actuel est une ambition importante. Il faut qu’elle soit accessible à tous et qu’elle corresponde à toutes les tranches d’âge de notre population. »

Elle permet à des habitants qui ne fréquentent pas forcément les lieux culturels traditionnels de rencontrer l’art contemporain dans l’espace public, dans des lieux inattendus, parfois au détour d’une rue ou d’un bâtiment patrimonial.





## La Biennale en pratique

**Du samedi 27 juin  
au dimanche 27 septembre**

Entrée libre

**Les horaires :** du mardi au dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h. En septembre : du vendredi au dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h

**Les lieux :** Hôtel de Ménoc, Église Saint-Savinien, Église Saint-Pierre, Église Saint-Hilaire, Temple, Médiathèque, Lavoir de Villiers et parc de la Maladrerie, Serre de l'Espace Goirand, Salle Jeanne d'Arc, Rue de la Traverse, Cinéma Le Méliès...

**Les visites guidées :** Tous les vendredis à 11h et à 15h au départ de l'Office de Tourisme du Pays Mellois, sur réservation auprès de l'OTPM, Tél : 05 49 29 15 10

### DATES À NOTER

> **Samedi 27 juin, 14h30**

#### INAUGURATION DÉAMBULÉE

Départ à 14h30 de l'Espace Goirand. (En cas de pluie, départ de l'Hôtel de Ménoc)

> **Dimanche 28 juin,  
19h30 au Méliès**

#### PROJECTIONS DE FILMS

(partenariat cinémal)

L'Algérie vue par deux réalisatrices  
« Football de libération nationale »

et « La Traversée » en présence des réalisatrices Amina Menia (sous réserve) et Élisabeth Leuvrey.

> **Samedi 22 août, 20h30 au Méliès  
PROJECTIONS DE FILMS**

(partenariat cinémal)

Le village de Fordlândia dans l'Amazonie brésilienne vu par trois réalisateurs. « Pierres et poussières » de Camille Varenne et André Parente et « Fordlândia Malaise » de Susana De Sousa Dias.

> **Samedi 26 septembre,  
19h30 au Méliès**

#### PROJECTIONS DE FILMS

(partenariat cinémal)

« La Forêt des gestes » d'Ariane Michel, « Étoiles, éteignez vos feux » et « Article 15 » de Marie Reinert.

> **Dimanche 27 septembre, 18h  
CLÔTURE DE LA BIENNALE**

**18h à l'Église Saint-Hilaire :** Chœur de Bruissants, performance collective à la suite des ateliers participatifs.

19h30 à l'Hôtel de Ménoc :  
Conférence performée et dessinée  
« La jalousie du plant de manioc -  
La vengeance du bois qui pleure »  
par Éric Valette.

### DURANT TOUTE LA BIENNALE

#### > UN CHŒUR DE BRUISSANTS

Ateliers participatifs tout l'été pour un concert le 27 septembre lors de la clôture de la Biennale. Infos et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme du Pays Mellois, Tél : 05 49 29 15 10.

#### > LECTURES VAGABONDES & ATELIERS D'ÉCRITURE

Ateliers d'écriture ouverts à un groupe de participants, en lien avec certaines œuvres présentées dans le cadre de la Biennale. Mise en voix envisagée entre le 15 et le 17 juillet. Proposé par La Petite Fabrique, Tél. : 06 08 34 40 69, logistique@lapetitefabrique.org

#### > PROGRAMME SPÉCIAL BIENNALE À LA MICRO-FOLIE

Programme en résonance avec la Biennale. Hôtel de Ménoc  
laurence.chesnel@melle.fr  
06 14 71 74 80

Plus d'infos : [Biennale-melle.fr](http://Biennale-melle.fr)

📷 [melle\\_biennale](https://www.instagram.com/melle_biennale)

📘 Biennale Internationale  
d'Art Contemporain de Melle

SE PRÉPARER

# LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIMAIRE OU MATERNELLE, comment ça marche ?

La commune de Melle recense sur son territoire 5 écoles publiques, parfois en regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Si la compétence scolaire est exercée par la Communauté de communes Mellois en Poitou, le Maire reste compétent pour l'inscription des enfants à l'école.



Quel que soit l'âge de votre enfant (à partir de 3 ans, dans l'année civile), **vous devez d'abord vous inscrire en mairie avec les justificatifs ci-joints** : ❶ Livret de famille ❷ Justificatif de domicile ❸ Carnet de santé de l'enfant (partie vaccins). En fonction de votre lieu de résidence et de l'âge de votre enfant, **vous pourrez ensuite prendre contact avec les directeurs** des écoles pour finaliser l'inscription et visiter l'école si vous le souhaitez.

Les inscriptions scolaires peuvent se faire tout au long de l'année. Toutefois, concernant les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026, *contactez dès à présent le service Relations aux Habitants de la commune de Melle au 05 49 27 00 23 ou par mail : [service.relhab@melle.fr](mailto:service.relhab@melle.fr)*

**Élèves résidant à Melle :** ) École maternelle Jacques Prévert, commune déléguée de Melle, Directrice : Béatrice DESAIVRES

☎ 05 49 27 02 13 ✉ [ce.0790222M@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790222M@ac-poitiers.fr)

) École élémentaire Yvonne Mention Verdier,

commune déléguée de Melle, Directrice : Anabelle HOAREAU

☎ 05 49 27 00 72 ✉ [ce.0790223N@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790223N@ac-poitiers.fr)

**Élèves résidant à Saint-Léger-de-la-Martinière :** ) École maternelle et élémentaire du Pré-Rousseau, commune déléguée de Saint-Léger-de-la-Martinière, Directeur : Guillaume MOUZIN

☎ 05 49 27 25 43 (le mardi prioritairement) ✉ [ce.0790481u@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790481u@ac-poitiers.fr)

**Élèves résidant à Paizay-le-Tort :** ) École maternelle André Jolly, commune déléguée de Paizay-Le-Tort, en RPI avec l'école de Marcillé

À noter : Élémentaires à Pouffonds

Directeur : Rodolphe RAMBAUD

☎ 05 49 27 20 79 ou 05 49 27 04 99 (temps scolaire entre 9h et 16h ou hors temps scolaire, entre 8h05 et 8h50, ou à partir de 16h)

✉ [ce.0790096A@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790096A@ac-poitiers.fr)

**Élèves résidant à Saint-Martin-lès-Melle et Mazières-sur-Béronne :**

) École élémentaire de Charzay, commune déléguée de Mazières-sur-Béronne, en RPI avec Saint-Romans-lès-Melle

Directrice : Caroline COURJAULT

☎ 05 49 27 07 60 ✉ [ce.0790219J@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790219J@ac-poitiers.fr)

**À noter :** Maternelle et élémentaire à Saint-Romans-lès-Melle

## Représentants de la commune dans le domaine scolaire

Écoles du territoire

École Yvonne

Mention Verdier

Axel LABROUSSE

École Jacques Prévert

Florence COLIN

École du Pré Rousseau

Guy FLEURY

École André Jolly :

Katia MOUGON

École de Mazières-sur-

Béronne

Yannick BARRÉ

Collège du Pinier

Hélène UGÉ,

Valentine GENDET

Lycée Jacques Bujault

Conseil d'administration :

Jean-Yves SANSAULT,

Isabelle DURAND

Conseil intérieur :

Jean-Yves SANSAULT,

Julien GUÉRIN

Conseil d'exploitation de la

ferme de la Grange :

Isabelle DURAND,

Jean-Yves SANSAULT

Lycée Joseph Desfontaines

Conseil d'administration :

Ryan LEQUIEN,

Christine BOUQUET

PENSEZ - Y

# LE PASS'SÉJOUR, un tremplin vers la vie professionnelle

Depuis plusieurs années, la commune permet aux enfants scolarisés du CP au lycée de bénéficier du PASS'Jeunes, facilitant l'accès à la culture, au sport, au patrimoine, et aux séjours. Depuis 2 ans, le pass'séjour peut aussi aider au financement des formations BAFA et BNSSA, des diplômes clés pour l'obtention d'un premier emploi.



BAFA et BNSSA, des diplômes clés pour l'obtention d'un premier emploi.



**L**e BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) accessible dès 16 ans, se déroule en 3 étapes : une formation générale (8j), un stage pratique (14j min.) et un stage d'approfondissement (6 à 8j). Ce diplôme permet d'encadrer des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en centre de loisirs.

Plusieurs organismes proposent ces formations dans le sud Deux-Sèvres :

- les EEUdF (Exoudun) 06 68 32 84 44,
- la Ligue de l'Enseignement 05 49 77 38 76,
- ou les CEMEA 05 49 88 07 61

Une liste plus complète est accessible sur : [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

**Le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)** permet d'accéder à des postes de secouriste sur les plages, les piscines ou les plans d'eau. Il faut avoir 17 ans révolus le jour de l'examen et être titulaire du PSE1 (premier secours).

Le Club Sportif Mellois Natation (CSMN) assure des sessions de formation.

Site internet : [club-sportif-mellois.jimdo.free.com](http://club-sportif-mellois.jimdo.free.com)  
ou e-mail à [regine.minault.csmn@gmail.com](mailto:regine.minault.csmn@gmail.com)

**Renseignements sur le PASS'Jeunes auprès du service DLEP de la mairie [service.dlep@melle.fr](mailto:service.dlep@melle.fr)**

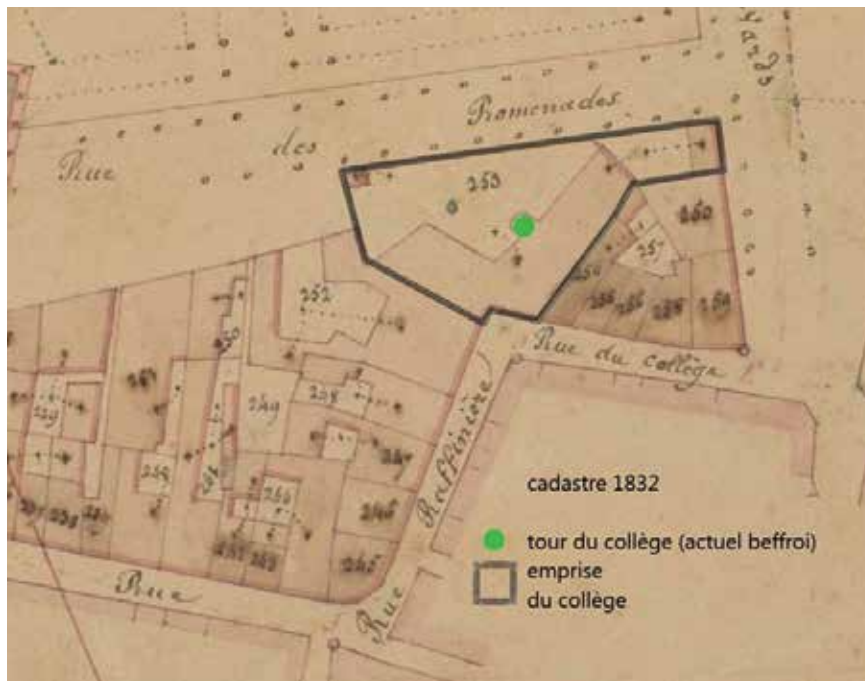
FESTIVITÉS

# LE LYCÉE DESFONTAINES fête ses 400 ans !



Son fondateur Joseph Desfontaines, avocat au parlement de Paris, très attaché à la ville de Melle et n'ayant pas d'héritier, lègue par testament en 1623 à ses habitants ses biens pour fonder un collège afin d'accueillir les jeunes gens catholiques et protestants, de toutes conditions sociales, les revenus de la ferme servant à payer les études des plus pauvres.

Ouvert en 1627 sous le beffroi qui abritait la cloche du collège, il s'installe en 1845 dans la maison Delaubier rue des Huileries. En 1961, le lycée est construit puis agrandi en 1991.



**En 2026-2027, pour ses 400 ans, plusieurs événements sont organisés sous l'égide de l'Association Desfontaines : exposition itinérante, conférences-débats, pose de plaque et de panneaux, dictée du certificat d'étude, films, théâtre, balades commentées, repas partagé, visite du lycée...**

Le Lycée Desfontaines montre comment la volonté d'un bienfaiteur local a permis l'accès aux études pour tous, du collège classique d'autrefois au Lycée pluridisciplinaire d'aujourd'hui.

Pour rejoindre l'Association Desfontaines :  
[anciens.desfontaines@gmail.com](mailto:anciens.desfontaines@gmail.com)

## TOUS S'EN MÊLENT #6

Comme tous les ans depuis 2021, l'équipe municipale, les bénévoles et les associations préparent l'événement fédérateur **Tous s'en Mêlent** pour offrir aux Melloises et aux Mellois un moment de fête et de joie !

Cette édition se déroulera à Saint-Martin-lès-Melle, à proximité de la salle des fêtes, à partir de 18h. Elle sera l'occasion de fabriquer son lampion ou une voiture miniature à propulsion, ou encore se faire tresser les cheveux tout en écoutant de la musique lors de l'apéro-concert proposé par la Mobil'O Boutik.



Ensuite, Les complices du Baluche de Mr Larsène vous feront danser, virevolter sur la piste du grand bal du 14 juillet. La retraite aux lampions vous guidera jusqu'au feu d'artifice avant de terminer la soirée au son de DJ Nikooya. Plusieurs offres de restauration seront disponibles, ainsi qu'une buvette. Venez nombreux !

Contact :  
Caroline Flament  
Tél : 05 49 27 00 23

HOMMAGE À

# Francis Hallé



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès le 31 décembre 2025 du botaniste émérite, spécialiste de la forêt tropicale et grand défenseur du vivant Francis Hallé.

Invité d'honneur de la 2<sup>e</sup> Fête de l'Arbre en 2023, Francis Hallé était venu présenter son projet de création d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest auprès des élèves du Lycée Agricole et du public du Metullum.

Il avait également parrainé la plantation d'un arbre au parc de la Maladrerie qui restera le témoignage de la venue de cet illustre savant, militant et humain dans notre ville.



## LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

– *Comment peut-on lutter contre le frelon asiatique et le moustique tigre ?*

### Contre le frelon asiatique



Trois outils pour lutter contre cette espèce exotique envahissante :

- 1 Détruire les nids, dès leur localisation, souvent à l'automne à la chute des feuilles ;
- 2 Piéger les nids, de mars à mai, sachant qu'aucun piège n'est parfaitement efficace ni sélectif ;
- 3 Réduire le stress des colonies d'abeilles (muselière, harpes électriques, restrictions d'entrée).

#### AGIR TOUT AU LONG DU CYCLE ANNUEL



La mairie a conclu un partenariat avec la SOCIÉTÉ PLACE NET pour détruire les nids situés sur des arbres du domaine public, mais n'intervient pas sur le domaine privé.

Elle est également adhérente à l'organisme FREDON DEUX-SÈVRES, ce qui permet aux habitants de toute la commune de bénéficier sur demande d'un tarif réduit pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur leur propriété.

### Contre le moustique-tigre



Présent depuis quelques années, il est particulièrement nuisant car piquant principalement de jour, et vecteur potentiel de maladies. Aujourd'hui, agir contre sa propagation sur notre territoire est un défi collectif. Les réflexes individuels à adopter consistent à **supprimer les lieux de pontes potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau**. C'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois de tout récipient pouvant accueillir de l'eau. C'est donc la responsabilité de chacun !

VIGILANCE

## PLAN CANICULE 2026

### Prendre soin des personnes vulnérables



**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place le plan canicule en faveur de ses habitants. En cas de déclenchement officiel de l'alerte canicule par la Préfecture (entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 septembre 2026), la mission du CCAS est de proposer aux personnes qui vivent à domicile et recevant peu de visites un contact régulier avec une personne bénévole du CCAS.**

**S**i vous êtes âgé de plus de 65 ans ou de 60 ans reconnu inapte au travail ou bien en situation de handicap, vous avez la possibilité de vous inscrire auprès du CCAS de Melle.

Si vous avez connaissance de personnes isolées qui n'auraient pas été contactées, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part.

Le formulaire est disponible en ligne sur [melle.fr](http://melle.fr),

au CCAS ou dans les mairies déléguées. Il peut être déposé en mairie, envoyé par mail à [ccas@melle.fr](mailto:ccas@melle.fr) ou par voie postale.

CCAS, Mairie de Melle,

Quartier Mairie, 79 500 MELLE

L'équipe du CCAS vous accueille sans RDV :

le lundi et le jeudi : de 14h à 17h

Le vendredi et le mercredi : de 9h à 12h



## ROUMANIE SUD DEUX-SÈVRES Dissolution de l'association

**Fin 2025, après 36 années d'activités, l'association Roumanie Sud Deux-Sèvres a mis fin à ses actions et s'est dissoute, faute d'avoir pu trouver de nouveaux membres.**

La dévolution de ses avoirs a été attribuée pour partie à

La Bêta-Pi (partenaire pour l'action avec Politehnica et dans la coopération avec l'Alliance Française de Ploiesti, et dont elle assure la continuité), et le CCAS de Melle, en remerciement pour tout ce que les municipalités successives, la population et

les entreprises ont permis de réaliser dans le partenariat avec la Roumanie.

Melle reste une terre d'accueil pour les étrangers, comme en témoigne l'HUDA.

Créée en 1989 en réaction au plan de systématisation de la Roumanie rêvé par Ceausescu, l'association Roumanie Sud Deux-Sèvres avait pour but de favoriser les échanges culturels et économiques avec la Roumanie.

### 36 ANS D'ACTIONS

Actions depuis 1989 ▶ Aide matérielle : (dont 245 ordinateurs et 66 imprimantes), ▶ Stages en Roumanie : 34 enseignants formation aux méthodes de pédagogie active ▶ Stages en France de 1990 à 2023 : 59 professionnels et 152 étudiants accueillis pour des séjours de 1 à 3 mois ▶ Actions linguistiques : stage de théâtre, stages linguistiques Depuis 2017 ▶ une coopération par l'envoi de volontaires du service civique avec l'Alliance française de Ploiesti.



## DÉMARCHES

## BIENTÔT 16 ANS ?

## L'âge de votre recensement citoyen

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Si vous êtes **né Français**, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit. Si vous êtes **devenu Français** entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

À l'issue du recensement :

- vous obtenez une attestation indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen ou un concours administratif en France ;
- vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté ;
- vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.



## INFOS COMMUNAUTAIRES

MELLOIS EN POITOU

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT approuvé



Après plusieurs années de travail concerté avec les communes, les habitants et les acteurs du territoire, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité, le jeudi 5 mars 2026, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Le PLUi-H est entré en vigueur le 2 mai 2026, il se substitue aux documents d'urbanisme communaux en vigueur.

Des règles d'urbanisme uniformisées et répondant au projet de développement de la communauté de communes sont dès lors appliquées dans les 58 communes du territoire.

>> La version approuvée du document est consultable à la direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat aux horaires d'ouverture habituels, sur rendez-vous.

Plus d'informations sur : [melloisenpoitou.fr/pluih](http://melloisenpoitou.fr/pluih)



Le conseil communautaire approuve le PLUi-H jeudi 5 mars 2026.



Retrouvez TOUT L'AGENDA DE L'ÉTÉ en détail dans la brochure dédiée !

## Juin

13.06 Concours des races mulassières

📍 Place Bujault

27.06 Inauguration

Biennale 14h30

📍 Départ Espace Goirand,

28.06 Vide-grenier

📍 Saint-Martin-lès-Melle

28.06 Films Biennale

📍 Cinéma Le Méliès, 19h30

## Juillet

01.07, 8.07, 15.07, 22.07

Mercredi sur la route

📍 Av. C<sup>t</sup> Bernier

03.07, 10.07, 24.07, 31.07

Marché en musique

📍 Place Bujault

04.07 Apéro-concert

📍 Saint-Léger-de-la-Martinière

14.07 Tous s'en mêlent

📍 Saint-Martin-lès-Melle

16-18.07 Boulevard du jazz

📍 Espace Goirand

## Août

7.08, 14.08, 21.08, et

28.08 Marché en musique

📍 Place Bujault

5.08, 12.08, 19.08, 26.08

Mercredi sur la route

📍 Av. C<sup>t</sup> Bernier/ Rue des promenades

22.08 Films Biennale

📍 Cinéma Le Méliès,

20h30

28.08 Nuit de la

Chauve-Souris

📍 Mines d'argent, 20h30

29.08 Nuit de Saint-

Hilaire, dès 16h

30.08 Brocante ASPM

📍 Place Bujault

## Septembre

05.09 Forum des

associations, 14h-18h

📍 Parc de la Garenne

20.09 Balade décalée

de 10h30 à 16h

26.09 Films Biennale

📍 Cinéma Le Méliès, 19h30

27.09 Clôture de la

Biennale Internationale

d'Art Contemporain

📍 Saint-Hilaire, 18h

27.09 NOUVEAU

Vide-grenier

solidaire de

"Ça passe par toi"

📍 dans tout le

centre-ville

Contact pour participer en

tant que vendeur :

Tél. : 06 09 42 59 78

capaspartoi@gmail.com



## Résidence Autonomie La Garenne

Située en plein centre-ville de Melle, la résidence dispose d'un logement disponible immédiatement.



Les logements sont destinés aux personnes âgées autonomes ou semi-autonomes de plus de 60 ans, souhaitant vivre dans un environnement sécurisé et convivial tout en conservant leur liberté. La résidence offre notamment : Logements individuels adaptés T1 et T1 bis (23 à 36 m<sup>2</sup>), Présence 7j/7, Animations, vie sociale et atelier de prévention de la perte de l'autonomie, Service de restauration, Système d'alerte et surveillance nocturne (7j/7), Antenne service d'aide à domicile au sein même de la résidence

Contact : Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), 05 49 27 14 44 [accueil.ra@ciasmelloisenpoitou.fr](mailto:accueil.ra@ciasmelloisenpoitou.fr) 4 place Aristide, 79500 Melle

## Logements pour jeunes avec Toits Etc.



Il est désormais possible de candidater pour l'obtention d'un logement depuis le site internet : [toitsetc.fr/prestations/les-demarches](http://toitsetc.fr/prestations/les-demarches).

**Pour être éligible aux logements jeunes proposés par Toits Etc, il faut :**

être âgé de 16 à 30 ans, être inscrit dans une démarche active d'insertion socio-professionnelle (CDD, CDI, intérim, apprentissage, en démarche active de recherche d'emploi, stage, formation en études...), disposer de ressources afin de pouvoir payer son logement et détenir des papiers d'identité en cours de validité.

Toits Etc : 05 86 79 93 00

[contact@toitsetc.fr](mailto:contact@toitsetc.fr)

## LE COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Coup de cœur DVD

**Mémoires d'un escargot, d'Adam Elliot**

Un univers visuel foisonnant et mélancolique où Elliot déploie une poésie tendre et cruelle consacrée aux exclus et aux oubliés, fidèle à son style singulier mêlant humour, tristesse et humanité. **Une merveille d'animation en stop motion réalisée sans aucune image générée par ordinateur, le film a nécessité huit années de labeur et quatre ingrédients : de l'argile, du papier, du fil de fer et de la peinture.**

Rappel : La médiathèque enrichit régulièrement sa collection de DVD et, grâce à votre abonnement, vous donne également accès à une plateforme de films disponibles en streaming ou en téléchargement. Ce service est proposé par la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres. Plus d'infos : 05 49 27 91 09 [mediatheque@melle.fr](mailto:mediatheque@melle.fr)

# Infos pratiques



**DON DU SANG**

Jeudi 23 juillet 2026

Salle Jacques Prévert, Melle

Collecte sur RDV au 0 800 744 100

ou sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

**DON DE PLASMA**

sur RDV au 05 49 79 43 11



**LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS :**

LUNDI Saint-Léger..... 9h-12h

Mazières ..... 14h-17h

Melle ..... 14h-17h

MARDI Melle ..... 9h-12h

Saint-Martin..... 9h-12h

MERCREDI Melle..... 9h-12h

Melle..... 13h30-17h

Paizay-le-Tort.. 14h-17h

JEUDI Melle ..... 14h-17h

VENDREDI Melle..... 9h-12h

Melle..... 14h-17h

SAMEDI Melle ..... 9h30-12h

## MAJORITÉ MUNICIPALE MELLE EN COMMUN

Quelques semaines après notre installation, le temps n'est pas encore aux bilans. Il est au travail. Nous avons d'abord pris la mesure des dossiers, rencontré les services, écouté les agents qui font vivre Melle au quotidien. Cette méthode, nous l'assumons pleinement : agir juste suppose d'abord de comprendre, et nous refusons de confondre vitesse et précipitation. Les premières semaines ont confirmé ce que nous pressentions : des chantiers nombreux, parfois engagés sans nous, qu'il faut désormais reprendre avec sérieux et constance.

Notre priorité est claire. Le pôle de santé doit avancer, et il avancera. Mais un projet de cette ampleur ne se décrète pas dans l'urgence. Il se construit avec celles et ceux qui le feront vivre : professionnels de santé, partenaires institutionnels, habitants. Nous prendrons le temps nécessaire, sans jamais le perdre, parce que c'est la condition d'un équipement à la hauteur des besoins du territoire, et durable. L'accès aux soins ne souffre ni l'improvisation ni les promesses faciles.

La même exigence guide notre approche du pôle des solidarités. Réviser un projet n'est pas l'abandonner. C'est l'interroger, le confronter aux réalités du terrain, l'ajuster pour qu'il serve vraiment celles et ceux à qui il est destiné. Le travail déjà accompli n'est pas balayé : il fonde notre démarche. Là encore, la concertation de tous les acteurs sera notre boussole, et non une formule de circonstance.

Un mot, enfin, sur l'école de Saint-Martin. La fermeture d'une classe, décidée bien avant notre arrivée, nous prive d'un levier que nous aurions souhaité défendre autrement. Nous ne nous y résignons pas. Nous avons d'ores et déjà renoué le dialogue avec la communauté de communes, compétente en la matière, pour que l'intérêt de nos enfants demeure au centre de chaque décision à venir.

Administrer une commune, c'est choisir. C'est aussi tenir la distance, et ne jamais sacrifier l'essentiel à l'apparence du mouvement. Nous nous y engageons, dossier après dossier, sans céder ni à la facilité ni au temps court. C'est l'engagement que nous vous avons fait, et que nous tiendrons sans relâche.

Yannick Barré, Patrice Baudry, Christine Bouquet, Béatrice Brunet, Florence Colin, David Coyau, Sylvie Denoël-Mazoyer, Didier Desmier, Sokhna Dieye-Lorioux, Isabelle Durand, Véronique Fouchier, Guy Fleury, Valentine Gendet, Julien Guérin, Axel Labrousse, Ryan Lequien, Christian Lusseau, Sandrine Mathias, Katia Mougon, Isabelle Omer, Olivier Rambaud, Frédéric Rivault, Jean-Yves Sansault, Hélène Ugé, Christine Vinatier, Philippe Villiers.

## CINQ COMM'UNE

Afin de comprendre quelle sera la transparence promise par la nouvelle municipalité, nous vous invitons à lire attentivement le procès-verbal du conseil municipal du 29 avril dernier, dès qu'il sera disponible puisque au 27 mai, il ne nous a toujours pas été communiqué. Au menu, le projet de Pôle des solidarités qui semble déjà abandonné en particulier parce que selon le maire, « l'État ne versera pas les subventions demandées », ce qu'a du démentir le préfet lui-même dans la presse. Le site semble en fait déjà promis à la Communauté de Communes qui a aussi acté la fermeture de l'école de Saint Martin les Melle... Bienvenue à Melle, une commune désormais mise au pas par Mellois en Poitou.

Facebook : cinqcommunemelle

Mélanie Bernard-Rivière, Christophe Chauvet, Sylvain Griffault, Diane Jégou, Fabienne Manguy, Guy Moreau,

## VIVONS MELLE ENSEMBLE

Vivons Melle Ensemble remercie vivement ses électeurs.

Je suis élue d'opposition, indépendante, je porte mes convictions en travaillant dans un climat apaisé, dans l'intérêt général.

Je souhaite porter des propositions concrètes, adapter la voirie, mettre en place une complémentaire santé communale...

Elue au conseil municipal, c'est représenter l'ensemble des habitants.

Muriel Sabourin-Benelhadj

*En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.*



### MARCHÉS

- Le vendredi de 8h à 12h30  
Petit marché
- Le mardi de 8h à 12h



### PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

Tél. : 05 49 27 00 23  
conseillernumerique  
@melle.fr



CCAS

PERMANENCE  
D'ACCUEIL SANS RDV  
Lundi/Jeudi : 14h à 17h  
Mercredi, Vendredi : 9h à 12h  
Tél : 07 85 35 95 98  
ou 05 49 27 24 53

Suivez les actualités  
de votre commune aussi sur



@Commune de Melle  
et bien sûr toujours sur

Commune de Melle



PAR DIDIER DARRIGRAND

## Maryline Rimbault, présidente de D4B

### D4B, LA VOIX DU SUD DEUX-SÈVRES

**B**oissons et petits gâteaux sur la table, le mercredi après-midi, Maryline Rimbault tient une permanence. Entre deux coups de téléphone, elle a pris le temps de nous parler de « sa » radio, D4B.

D4B, du nom de quatre rivières du Mellois pour Dive, Boutonne, Berlande, et Belle a ouvert ses micros pour la première fois le 26 mai 1982 à 18h. L'association était née quelques mois plus tôt, de la volonté d'une demi-douzaine de Mellois décidés à profiter de la libération de la bande FM. Installée tout d'abord dans le grenier du Centre Socio-culturel du Mellois, avec quelques heures d'émission quotidienne, elle a peu à peu occupé l'antenne 24 heures sur 24. Si beaucoup des radios de cette époque ont disparu ou sont devenues des robinets à musique et à publicités, D4B est restée fidèle à ses engagements. Dès l'origine, elle a joué la carte de la proximité et de l'information. Si Maryline Rimbault n'a pas assisté à ces débuts, elle en est aujourd'hui présidente et continue d'œuvrer dans le même sens que ceux qui l'ont précédée.

#### Comment êtes-vous devenue présidente de D4B ?

« J'ai été conseillère municipale, puis adjointe à la culture sous le mandat d'Yves Debien. Je participais à ce titre au conseil d'administration et aux assemblées générales de

D4B. Ça m'a permis de m'y intéresser, de rencontrer les acteurs et de comprendre son fonctionnement. Je n'avais pas prévu d'en devenir la présidente. C'est Gilbert Coynault et Jean Laurent qui m'ont incitée à prendre le poste. Ils pensaient intéressant que ce soit une femme qui soit à la tête de la radio. »

#### Eux deux sont partis et vous êtes restée ?

« Je suis présidente depuis une dizaine d'années. Des années qui ont passé très vite. Le rôle d'une présidente est de représenter et d'organiser, mais je fais bien plus car la période est compliquée pour nous. Je suis donc à la fois comptable, juriste et directrice des ressources humaines, mais sans avoir été formée pour cela. »



L'interview  
complète  
en vidéo !

Difficile d'évoquer l'histoire de D4B sans parler de Dédie-Musette. L'émission phare de la radio était là dès le début, elle y est encore. C'est aujourd'hui la seule émission diffusée en direct. La recette d'une telle longévité ? Elle est simple : permettre aux auditeurs de laisser un petit message, une dédicace. Au téléphone et au stylo, Marie-Claude. À la technique, Benoît et au micro, Rolland. Comme D4B, il a pris de l'âge mais n'a rien perdu de son énergie et de sa bonne humeur. La playlist, préparée par Marie-Claude, est joyeuse et populaire, l'accordéon musette sous toutes ses coutures.